

3^e édition de l'opération « Des graines à tous les étages »

Samedi, Pénélope Komitès, adjointe à la Maire, lancera la 3^e édition de l'opération « Des graines à tous les étages ». 50 000 sachets de graines seront distribués aux Parisien.ne.s désireux de participer au développement des espaces de nature.

La Ville de Paris a fait de la protection et du développement de la biodiversité des enjeux majeurs de la mandature. Elle s'est fixée pour objectif de développer la nature partout où cela est possible ainsi que d'atteindre 100 hectares de toits, de façades et de murs végétalisés d'ici 2020, dont un tiers sera consacré à l'agriculture urbaine

C'est dans ce cadre, et pour permettre aux Parisien.ne.s de participer au développement des espaces de nature, que la Ville a lancé en 2016 l'opération « Des graines à tous les étages ».

Pour cette nouvelle édition, 50 000 sachets de graines seront distribués gratuitement aux habitants **le samedi 17 mars**, de 11h à 17h, dans deux lieux de la capitale :

- au parc Rives-de-Seine (au niveau du Pont Marie)
- à la Maison du jardinage (Parc de Bercy - 41, rue Paul Belmondo 12^e).

La distribution se poursuivra, à partir du lundi 19 mars dans les mairies d'arrondissement.

Des plantes d'interstices : coquelicot et lin blanc, des plantes potagères bio : carotte nantaise, radis national, persil frisé et betterave ainsi que des plantes utiles au jardin : souci officinal, cosmos et aneth officinal seront proposées lors de ces distributions.

Tout comme l'an dernier, un concours photo est organisé sur Instagram avec le hashtag #vegetalisonsparis suivi du numéro d'arrondissement tel que #Paris1. Les plus belles réalisations seront récompensées à la Fête des Jardins et de l'Agriculture Urbaine 2018.

« L'opération « Des graines à tous les étages » de la Ville de Paris donne l'occasion aux Parisien.en.s de participer au fleurissement et à la végétalisation de leur capitale. Elle s'inscrit dans la lignée des bourses aux plantes et des permis de végétaliser. Cette opération traduit l'engagement de la Ville de Paris pour le développement de la nature dans la Ville, conformément au « plan Biodiversité Paris 2018-2024 » qui sera présenté au prochain Conseil de Paris », Pénélope Komitès, adjointe à la Maire en charge des espaces verts, de la nature en ville, de la biodiversité, de l'agriculture urbaine et des affaires funéraires.

Pour plus d'informations sur l'événement, rendez-vous sur paris.fr.